New Nouveau
Brunswick

Intergovernmental Affairs *Affaires intergouvernementales*

2000-2001

Annual Report Rapport annuel

102-02539/

Fredericton, New Brunswick

To the Honourable Marilyn Trenholme-Counsell
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Intergovernmental Affairs for the fiscal year ending March 31, 2001.

Respectfully submitted,

Bernard Lord, Premier and
Minister of Intergovernmental Affairs

Fredericton, New Brunswick

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Intergovernmental Affairs throughout the fiscal year 2000-2001.

Respectfully submitted,

John Kershaw
Deputy Minister
Intergovernmental Affairs

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

L'honorable Marilyn Trenholme-Counsell
Lieutenante-gouverneure de la
province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'exercice annuel terminé le 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de ma haute considération.

Bernard Lord, premier ministre et
ministre des Affaires intergouvernementales

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous remets le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'année financière 2000-2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

John Kershaw
Sous-ministre
Affaires intergouvernementales

TABLE OF CONTENTS

Introduction 1

Federal-Provincial Affairs Division 1

Inroduction 1

Federal-Provincial and Interprovincial Relations 2

Protocol 5

Regional Cooperation 6

Intergovernmental Cooperation Division 8

Introduction 8

Agreements on Official Languages 9

Bilateral Agreements 11

Multilateral Agreements 16

Budget 19

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Division des Affaires fédérales-provinciales .. 1

Introduction 1

Relations fédérales-provinciales et interprovinciales 2

Protocole 5

Coopération régionale 6

Division de la Coopération Intergouvernementale 8

Introduction 8

Ententes sur les langues officielles 9

Ententes bilatérales 11

Entente multilatérales 16

Budget 19

INTRODUCTION

This Annual Report for the Department of Intergovernmental Affairs provides an update on the main activities in the department's two divisions:

- Federal-Provincial Affairs Division
- Intergovernmental Cooperation Division

The initiatives undertaken throughout the year were consistent with the mission of the New Brunswick Department of Intergovernmental Affairs, which was:

«To promote and protect the interests of New Brunswick».

The 2000-2001 year was the second in which the department had an expanded role to coordinate the government's relationships with other jurisdictions. One of the primary objectives of this corporate approach is to maximize the impact of New Brunswick's intergovernmental relations and to ensure our relationships with other governments are pursued in a comprehensive and coordinated manner.

During the year an Intergovernmental Affairs Forum was held with representatives from all government departments. At this forum departments provided feedback on the strategy for Intergovernmental Affairs and the impact of the corporate approach to intergovernmental relationships was discussed in terms of regional, federal-provincial and international relations.

FEDERAL-PROVINCIAL AFFAIRS DIVISION

INTRODUCTION

The mandate of the Federal-Provincial Affairs Division extends over a variety of responsibilities including relations with federal and provincial governments, regional cooperation with other Atlantic Provinces and New England States, and the operations of the Office of Protocol.

The Federal-Provincial Affairs Division coordinates a corporate approach to: 1) promoting and protecting

INTRODUCTION

Le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales fait un bilan des principales activités pour les deux divisions du ministère :

- la division des Affaires fédérales-provinciales
- la division de la Coopération intergouvernementale

Les actions prises tout au long de cette période reflètent la mission du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick qui est la suivante :

« Promouvoir et protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick. »

L'année 2000-2001 était la deuxième année au cours de laquelle le ministère a joué un rôle élargi dans la coordination des relations de la province avec les autres gouvernements. L'un des principaux objectifs de cette approche globale est de maximiser l'impact des relations intergouvernementales du Nouveau-Brunswick et de veiller à ce que nos relations avec les autres gouvernements soient gérées de façon exhaustive et coordonnée

Des représentants de tous les ministères gouvernementaux ont participé à un forum sur les affaires intergouvernementales qui a eu lieu au cours de l'année. Lors de ce forum, les ministères ont formulé leurs observations sur la stratégie en matière d'affaires intergouvernementales et ont discuté de l'impact de l'approche globale des relations intergouvernementales pour ce qui est des relations régionales, fédérales-provinciales et internationales.

DIVISION DES AFFAIRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

INTRODUCTION

La Division des affaires fédérales-provinciales assume diverses responsabilités, notamment en ce qui a trait aux relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux, à la coopération régionale avec les autres provinces de l'Atlantique et les États de la Nouvelle-Angleterre, et aux activités du Bureau du protocole.

La Division des affaires fédérales-provinciales coordonne une approche gouvernementale visant à :

New Brunswick's interests within the Canadian federation; 2) pursuing regional cooperation as a strategic approach to achieving the social and economic priorities of New Brunswick; 3) seeking increased federal investment in New Brunswick; 4) maximizing the economic and social benefits for New Brunswick as a member of the Annual Premiers' Conference, Council of Atlantic Premiers, the Council of Maritime Premiers and the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers; and 5) the delivery of New Brunswick's protocol services.

1) promouvoir et protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick dans la fédération canadienne; 2) maintenir la coopération régionale comme approche stratégique pour réaliser les priorités sociales et économiques du Nouveau-Brunswick; 3) obtenir un investissement fédéral accru au Nouveau-Brunswick; 4) optimiser les avantages économiques et sociaux du Nouveau-Brunswick à titre de membre de la Conférence annuelle des premiers ministres, du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, du Conseil des premiers ministres des Maritimes et de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada; et 5) assurer les services en matière de protocole pour le Nouveau-Brunswick.

FEDERAL-PROVINCIAL AND INTERPROVINCIAL RELATIONS

RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES ET INTERPROVINCIALES

In addition to the following meetings staff of the Division continued to support line departments and ministers at intergovernmental meetings.

En plus des réunions suivantes, le personnel de la Division a continué de fournir un soutien aux ministères responsables et aux ministres lors des réunions intergouvernementales.

Annual Premiers' Conference

The 41st Annual Premiers' Conference was chaired by Manitoba, August 9-11, 2000 in Winnipeg.

The focus of the meeting was the provision and funding of quality health care for all Canadians. Premiers issued a statement of their commitment to citizens on health care. Their vision was that "Canadians will have publicly funded health systems that provide quality health services and that promote the health and well-being of Canadians in a cost-effective and fair manner." Premiers released a report on the sustainability of the health care system prepared by Ministers of Health, "Understanding Canada's Health Care Costs". The report outlined the increasing cost pressures on the health care system and the declining federal contributions for health care and other social programs. Premiers noted the continual reforms made to the health care system in their jurisdictions alone would not sustain the system and called for the restoration of federal funding.

Conférence annuelle des premiers ministres

La 41e Conférence annuelle des premiers ministres était présidée par le Manitoba et s'est déroulée du 9 au 11 août 2000 à Winnipeg.

L'objectif de la réunion était la prestation et le financement de soins de santé de qualité à tous les Canadiens. Les premiers ministres ont publié une déclaration de leur engagement envers la population relativement aux soins de santé. Leur vision est que « les Canadiens et les Canadiennes disposeront de services de santé financés par les fonds publics, qui offrent des soins de santé de qualité et qui font la promotion de la santé et du bien-être des Canadiens et des Canadiennes de manière efficiente et équitable ». Les premiers ministres ont publié un rapport sur la viabilité du système de santé préparé par les ministres de la santé, « Comprendre les coûts des services de santé au Canada ». Le rapport fait état de la pression croissante des coûts exercée sur le système de santé et de la réduction des contributions fédérales destinées aux soins de santé et aux autres programmes sociaux. Les premiers ministres ont fait remarquer que les réformes continuelles apportées au système de santé dans leur province ne suffiraient pas à soutenir le système et ont demandé le rétablissement du

All Premiers called on the federal government for the immediate restoration of the Canada Health and Social Transfer (CHST) funding to 1994-1995 levels with an escalator, the strengthening of the Equalization Program and the immediate removal of the ceiling on the Equalization Program.

Premiers reaffirmed their commitment to the well-being of children and indicated a willingness to work with the federal government on an initiative in support of Early Childhood Development.

Premiers also discussed transportation funding and the need to fund basic infrastructure. They agreed on the need for additional federal investment in this area. They also discussed airline restructuring and their concern with the merger of Air Canada and Canadian Airlines. Also part of their agenda were issues related to agriculture and the environment.

First Ministers' Meeting

In September 2000 First Ministers met for the first time since they signed the Social Union Framework Agreement in February 1999. The federal government agreed to partially restore its funding for social programs under CHST, provide funding in support of medical equipment, health information technology and a transition fund for primary health care reform, and to fund initiatives in support of Early Childhood Development.

First Ministers repeated the vision for health as outlined by Premiers at their meeting in August and outlined principles and an action plan to renew the health care system.

With a focus on children and their families from the prenatal stage to age six the objectives of the Early Childhood Development Initiative are to help children reach their fullest potential by being physically and

financement fédéral.

Tous les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral de rétablir immédiatement aux niveaux de 1994-1995 le financement du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et de l'assortir d'une formule d'indexation, de même que le renforcement du programme de péréquation et l'enlèvement immédiat du plafond du programme de péréquation.

Les premiers ministres ont réaffirmé leur engagement pour le mieux-être des enfants et ont signifié leur volonté de travailler avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'une initiative de développement de la petite enfance.

Les premiers ministres ont en outre discuté du financement des transports et de la nécessité de financer l'infrastructure de base. Ils ont convenu du besoin d'un investissement fédéral additionnel dans ce domaine. Ils ont par ailleurs discuté de la restructuration du transport aérien et de leurs préoccupations relativement à la fusion d'Air Canada et de Canadien International. Des questions liées à l'agriculture et à l'environnement faisaient également partie de leur programme.

Réunion des premiers ministres

En septembre 2000, les premiers ministres se sont réunis pour la première fois depuis qu'ils ont signé l'entente-cadre sur l'union sociale en février 1999. Le gouvernement fédéral a accepté de rétablir en partie son financement des programmes sociaux en vertu du TCSPS, de fournir un financement pour l'équipement médical et la technologie de l'information sur la santé, de contribuer à un fonds de transition pour la réforme des soins de santé primaires et de financer des initiatives de développement de la petite enfance.

Les premiers ministres ont de nouveau exposé la vision des soins de santé telle qu'elle a été présentée par les premiers ministres lors de leur réunion du mois d'août et ont formulé des principes et un plan d'action visant le renouvellement du système de santé.

Les objectifs de l'Initiative de développement de la petite enfance, qui met l'accent sur les enfants, de la période prénatale à l'âge de six ans, et leur famille, sont d'aider les enfants à s'épanouir pleinement pour

emotionally healthy, safe and secure, ready to learn, and socially engaged and responsible.

The Prime Minister agreed to remove the ceiling on the Equalization Program in 1999-2000 and thereafter the established Equalization Program would apply, which allows the program to grow up to the rate of GDP. First Ministers agreed that the issue of strengthening the program would be reviewed by Ministers of Finance.

Council on Social Policy Renewal

The Division continued to offer support to New Brunswick's Minister appointed to the Federal/Provincial/Territorial (F/P/T) Council on Social Policy Renewal. The Council was created first as a Provincial/Territorial (P/T) Council in 1995 in response to federal reductions in the Canada Health and Social Transfer (CHST), a year later the F/P/T Council was created as a means of collaborating on social policy issues of national importance.

In addition to several tele-conferences the P/T Council met in Toronto in May 2000 and the F/P/T Council met in St. John's in June 2000. The P/T Council discussed issues related to the implementation of the Social Union Framework Agreement, reviewed the on-going work on the National Children's Agenda and Early Childhood Development, and federal funding for social programs including the need for the federal government to fully restore CHST with an escalator. P/T Ministers began to consider the options for the Third-Year Review of the Social Union Framework Agreement. Ministers reiterated their commitment to the work of the Council as mandated by Premiers, to work together to improve social programs for all Canadians.

At the F/P/T Council meeting in June Ministers discussed the implementation of the Social Union Framework Agreement including a dispute resolution process, and

qu'ils soient en bonne santé sur les plans physique et affectif, en sécurité, prêts à apprendre ainsi que socialement engagés et responsables.

Le premier ministre a accepté d'éliminer le plafond du programme de péréquation en 1999-2000 et, par la suite, le programme de péréquation établi entrera en vigueur, ce qui permettra au programme de croître au même rythme que le PIB. Les premiers ministres ont convenu que la question du renforcement du programme serait examinée par les ministres des finances.

Conseil sur la refonte des politiques sociales

La Division a continué d'offrir un soutien au ministre du Nouveau-Brunswick représentant la province au sein du Conseil fédéral-provincial-territorial chargé de la réforme des politiques sociales. Le Conseil a d'abord été créé comme un conseil provincial-territorial en 1995 en réponse aux réductions fédérales dans le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS); un an plus tard, le Conseil fédéral-provincial-territorial a été créé comme instrument de collaboration sur les questions de politique sociale d'envergure nationale.

En plus de plusieurs téléconférences, le Conseil provincial-territorial s'est réuni à Toronto en mai 2000 et le Conseil fédéral-provincial-territorial s'est réuni à St. John's en juin 2000. Le Conseil provincial-territorial a discuté de questions se rapportant à la mise en œuvre de l'entente-cadre sur l'union sociale, a examiné les travaux continus sur le Programme d'action national pour les enfants et l'Initiative de développement de la petite enfance ainsi que le financement fédéral des programmes sociaux, y compris la nécessité pour le gouvernement fédéral de rétablir intégralement le TCSPS et de l'assortir d'une formule d'indexation. Les ministres provinciaux et territoriaux ont commencé à examiner les options pour l'examen triennal de l'entente-cadre sur l'union sociale. Les ministres ont réaffirmé leur engagement pour les travaux du Conseil selon le mandat qui lui a été confié par les premiers ministres de travailler ensemble à l'amélioration des programmes sociaux pour tous les Canadiens.

Lors de la réunion du Conseil fédéral-provincial-territorial en juin, les ministres ont discuté de la mise en œuvre de l'entente-cadre sur l'union sociale, en

reviewed current social trends. Ministers reviewed the work in support of an agreement on an Early Childhood Development Initiative.

The P/T Council also submitted its Fifth Progress Report to Premiers on the status of the Social Policy Renewal agenda. The report noted that the P/T Council focused on working with the federal government to achieve progress on the following key issues:

- the full and immediate restoration of the Canada Health and Social Transfer, with an appropriate escalator;
- the implementation of the Social Union Framework Agreement, including the commitments around dispute avoidance and resolution, mobility and social trends;
- consultations with the five national Aboriginal organizations on the implementation of the Social Union Framework Agreement wherever such implementation has implications for Aboriginal people; and,
- the advancement of the National Children's Agenda.

vue notamment de l'adoption d'un mécanisme de résolution des différends, et ont examiné les tendances sociales actuelles. Les ministres ont examiné les travaux accomplis en vue de la conclusion d'une entente sur une initiative de développement de la petite enfance.

Le Conseil provincial-territorial a par ailleurs présenté son cinquième rapport d'étape aux premiers ministres sur l'état du programme de refonte des politiques sociales. Le rapport signalait que le Conseil provincial-territorial s'était employé à travailler avec le gouvernement fédéral en vue de réaliser des progrès dans les dossiers essentiels que voici :

- le rétablissement intégral et immédiat du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, assorti d'une formule d'indexation appropriée;
- la mise en œuvre de l'entente-cadre sur l'union sociale, ce qui comprend les engagements qui ont été pris relativement à l'évitement et à la résolution des différends, à la mobilité et aux tendances sociales;
- les consultations avec les cinq organismes autochtones nationaux sur la mise en œuvre de l'entente-cadre sur l'union sociale dans tous les cas où il y a incidence sur les peuples autochtones;
- la promotion du Programme d'action national pour les enfants.

PROTOCOL

The Office of Protocol promotes New Brunswick's national and international image and nurtures economic opportunities by developing strategic, well-organized, diplomatic visit programmes.

The Office of Protocol consults with, and encourages participation in diplomatic visits by government departments, universities and private industry. All visit programmes support the interests of the Government of New Brunswick and the private sector.

With the above objectives in mind, the Office of Protocol organized the visits of the Ambassadors of China, Japan, Lebanon, Belgium, Germany and Mauritanie, the Canadian Ambassadors to the United States of America and China as well as the visits of the consul's general of

PROTOCOLE

Le Bureau du protocole met l'image du Nouveau-Brunswick en valeur à l'échelle nationale et internationale et crée des possibilités sur le plan économique en élaborant des programmes de visites diplomatiques stratégiques et bien organisés.

Le Bureau du protocole consulte les ministères, les universités et les entreprises et il encourage leur participation dans le cadre de ses visites diplomatiques. Tous les programmes de visites soutiennent les intérêts du gouvernement du Nouveau-Brunswick et du secteur privé.

Conformément aux objectifs susmentionnés, le Bureau du protocole a organisé la visite des ambassadeurs de la Chine, du Japon, du Liban, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Mauritanie, ainsi que la visite des ambassadeurs du Canada aux

Israel, the United States of America, Japan and the visit of a delegation of High Court Judges from Wales.

États-Unis et en Chine, des consuls généraux d'Israël, des États-Unis et du Japon et d'une délégation de juges de la cour supérieure du Pays de Galles.

The Office of Protocol coordinated the visit of Her Excellency the Right Honourable Adrienne Clarkson, Governor General of Canada, the establishment of the "Order of New Brunswick" and was involved in the coordination of the inaugural meeting of the Council of Atlantic Premiers.

Le Bureau du protocole a coordonné la visite de Son Excellence, la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada. Il a également établi l'Ordre du Nouveau-Brunswick et a participé à l'organisation de la réunion inaugurale du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

The Office also provides protocol advice to government departments, agencies and to the public.

Le Bureau conseille de plus les ministères, les organismes et la population sur les questions de protocole.

REGIONAL COOPERATION

COOPERATION REGIONALE

Council of Atlantic Premiers

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique

Atlantic Premiers met in Moncton, New Brunswick on May 15, 2000 to sign a Memorandum of Understanding, establishing a Council of Atlantic Premiers. This agreement signalled Premiers' commitment to strengthening the relationship between Atlantic Provinces, and the impact of this region in setting the national agenda. The purpose of the Council is to promote Atlantic Canadian interests on national issues and to promote cooperation among Atlantic Provinces.

Les premiers ministres de l'Atlantique se sont réunis à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le 15 mai 2000 pour signer un protocole d'entente créant le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique. En concluant cette entente, les premiers ministres s'engageaient à resserrer les liens entre les provinces de l'Atlantique et à donner plus de poids à la contribution de la région à l'établissement d'un programme national. Le mandat du Conseil est de promouvoir les intérêts des Canadiens de la région de l'Atlantique dans le cadre des enjeux nationaux et la coopération entre les provinces de l'Atlantique.

Since its establishment, Premiers have taken joint action through the Council of Atlantic Premiers in an attempt to secure adequate funding for health care; identify and pursue key investments to strengthen economic growth; seek improvements to the national fiscal transfer system; and to protect Atlantic Canada's interest in the softwood lumber debate with the United States.

Depuis la création du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, les premiers ministres ont pris des mesures communes en vue d'obtenir des fonds adéquats pour les soins de santé, de cerner et de trouver des investissements clés afin de renforcer la croissance économique, de chercher à améliorer le programme national des paiements de transfert fiscal et de protéger les intérêts du Canada atlantique relatif au débat sur le bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis.

On October 19-20, 2000, Atlantic Premiers convened a national forum with Canada's labour and industry stakeholders and government representatives to initiate the development of a national marine industry strategy. This forum followed their united call on the federal government to establish a National Shipbuilding Policy. At the conference, Industry Minister Brian Tobin announced the establishment of the National

Les 19 et 20 octobre 2000, les premiers ministres de l'Atlantique ont organisé un forum national auquel ont participé des représentants du gouvernement et des intervenants de l'industrie et du milieu syndical du Canada pour entreprendre l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'industrie marine. Ce forum suivait leur demande commune au gouvernement fédéral d'établir une politique nationale en matière de

Shipbuilding and Marine Industries Partnership Project to offer recommendations to the federal government on this issue.

construction navale. Lors de la conférence, le ministre de l'Industrie, Brian Tobin, a annoncé la mise sur pied du partenariat national entre le gouvernement fédéral et l'ensemble du secteur canadien de la construction maritime pour présenter des recommandations au gouvernement fédéral sur la question.

The Council of Atlantic Premiers met by conference call on November 30, 2000. Atlantic Premiers focussed their discussions on advancing their strategy for improving the Equalization Program with a firmly united position that the Equalization Program needs to be strengthened to fulfil its constitutionally-mandated purpose.

Le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique a tenu une réunion par conférence téléphonique le 30 novembre 2000. Les premiers ministres de l'Atlantique se sont concentrés sur les mesures à prendre pour améliorer le programme de péréquation en adoptant une position commune et ferme quant à la nécessité de renforcer le programme de péréquation afin que ce dernier soit conforme à son mandat constitutionnel.

Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

The Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers met in Halifax, Nova Scotia, July 16 to 18, 2000. In addition to ongoing work on environmental and energy issues, the Governors and Premiers established a Standing Committee on Trade and Globalization. As co-chair with the State of Maine, New Brunswick led the preparations for the development of a three-year workplan.

La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada a eu lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 16 au 18 juillet 2000. En plus des travaux continus sur les questions relatives à l'énergie et à l'environnement, les gouverneurs et les premiers ministres ont créé un comité permanent sur le commerce et la mondialisation. À titre de coprésident avec l'État du Maine, le Nouveau-Brunswick a dirigé les préparatifs en vue de l'élaboration d'un plan de travail triennal.

On March 29-30, 2001, the Province of New Brunswick and The Premier's Round Table on Environment and Economy co-hosted "The Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers Workshop on Climate Change". The workshop examined the regional impacts of global warming; options for reducing greenhouse gas emissions; and explored methods for this region to adapt to climate change. The workshop later led to the development of a recommended regional action plan for climate change.

Les 29 et 30 mars 2001, la province du Nouveau-Brunswick et la Table ronde du premier ministre sur l'environnement et l'économie ont organisé conjointement *« L'atelier sur les changements climatiques de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada »*. L'atelier a permis aux participants d'examiner les incidences du réchauffement planétaire sur la région, des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les méthodes que peut utiliser la région pour s'adapter aux changements climatiques. L'atelier a par la suite mené à l'élaboration d'un plan d'action régional recommandé pour les changements climatiques.

The Division also supported the province in preparing for the Team Atlantic Trade Mission to New England in May 2000 and for the Team Canada Mission to Beijing,

La Division a de plus aidé la province à se préparer pour la mission commerciale d'Équipe Atlantique en Nouvelle-Angleterre en mai 2000 et pour la mission

Shanghai, and Hong Kong in February 2001.

INTERGOVERNMENTAL COOPERATION DIVISION

INTRODUCTION

The mandate of the Intergovernmental Cooperation Division is two-fold:

1. to coordinate and manage federal-provincial agreements on official languages, including the Agreement on the Promotion of Official Languages and the Agreement on the Official Languages in Education; and
2. to coordinate and manage multilateral and bilateral cooperation programs within the Francophonie and other jurisdictions.

Beirut Summit

The 2001 Summit for La Francophonie is to be held in Beirut, Lebanon and staff of the Division focused much of their efforts in preparing for this event planned for late October. Since 1986, Summits have brought together the heads of state and government of the Francophonie every two years for three days of meetings and discussions on key political, economic, and cooperation issues. Bilateral meetings are also organized at each Francophone Summit to promote exchanges and the negotiation of potential agreements between the states and governments using French as a common language.

The theme of the Beirut Summit is "cultural dialogue," and Lebanon is adhering to the proposed theme as a land of cultural diversity. Since the eighth Francophone Summit held in Moncton, New Brunswick, the member states and governments have been preparing a report on the Francophonie's cultural diversity initiatives, as well as formulating and renewing commitments to the enrichment of cultural diversity and more extensive cultural dialogue.

The Division will organize a round table on the Beirut Summit theme in May 2001 to discuss this topic and

d'Équipe Canada à Beijing, à Shanghai et à Hong Kong en février 2001.

DIVISION DE LA COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE

INTRODUCTION

Le mandat de la Division de la coopération intergouvernementale est double :

1. assurer la coordination et la gestion des ententes fédérales-provinciales en matière de langues officielles, y compris l'entente sur la Promotion des langues officielles et l'entente sur les langues officielles dans l'enseignement;
2. assurer la coordination et la gestion des ententes de coopération multilatérale et bilatérale, dont celle de la Francophonie internationale.

Le Sommet de Beyrouth

Le Sommet de la Francophonie de 2001 aura lieu à Beyrouth, au Liban, et les employés de la Division ont consacré une grande partie de leurs efforts à la préparation de cet événement prévu pour la fin d'octobre. Depuis 1986, les sommets ont rassemblé tous les deux ans les chefs d'état et les gouvernements de la Francophonie pour trois jours de réunions et de discussions sur des questions clés en matière de politique, d'économie et de coopération. Des réunions bilatérales sont également organisées lors de chaque sommet de la Francophonie pour promouvoir les échanges et la négociation d'ententes potentielles entre les états et les gouvernements réunis par l'usage de la langue française.

Le thème du Sommet de Beyrouth est le *« dialogue culturel »*, et le Liban adhère au thème proposé à titre de pays affichant une riche diversité culturelle. Depuis le huitième Sommet de la Francophonie, qui a eu lieu à Moncton, au Nouveau-Brunswick, les états et les gouvernements membres travaillent à la rédaction d'un rapport sur les initiatives de diversité culturelle de la Francophonie, ainsi qu'à la formulation et au renouvellement des engagements pour l'enrichissement de la diversité culturelle et le renforcement du dialogue culturel.

La Division organisera une table ronde sur le sommet de Beyrouth au mois de mai 2001 afin de discuter de

obtain the input of provincial stakeholders. Participation in the third conference of culture ministers in Benin in June is also planned.

cette thématique et d'obtenir l'apport des intervenants de la province sur le sujet. De plus, le ministère participera à la III[e] Conférence des ministres de la culture en juin au Bénin.

AGREEMENTS ON OFFICIAL LANGUAGES

Canada/New Brunswick General Agreement on the Promotion of Official Languages (POL)

In October 1999, the Premier of New Brunswick and the Minister of Canadian Heritage signed the Canada/New Brunswick General Agreement on the Promotion of Official Languages (POL), thus renewing their partnership for the next five years.

In 2000-2001, 47 projects were funded under this agreement. The projects approved under the agreement were intended to advance the equality of the status and use of the two official languages and/or to promote the development and equality of the two official language communities in New Brunswick

Twenty-six projects were funded under the community sector of the agreement. For example, Dialogue New Brunswick, whose purpose is to bring our two linguistic communities closer together, received a grant, as did the 2000 edition of FrancoFête Dieppe/Moncton, the Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick to promote signage in French, and the Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick for a new virtual image.

The portion of the agreement internal to government supported 21 projects submitted by various provincial government departments and agencies. Of these, it is important to mention the language training and translation initiatives of various hospital corporations to serve their clientele better. In addition, the agreement made it possible to fund training of new translators and interpreters through the Department of Supply and Services.

A fund for translation and interpretation also enabled 21 non-profit organizations to have certain general

ENTENTES SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Entente cadre Canada/Nouveau-Brunswick sur la promotion des langues officielles (PLO)

En octobre 1999, le Premier ministre du Nouveau-Brunswick et la ministre du Patrimoine canadien ont paraphé l'Entente-cadre sur la promotion des langues officielles, Canada-Nouveau-Brunswick (PLO), renouvelant ainsi leur partenariat pour les cinq prochaines années.

En 2000-2001, 47 projets ont été financés en vertu de cette entente. Les projets approuvés avaient pour objectif de favoriser la progression vers l'égalité de statut et l'utilisation des deux langues officielles et de promouvoir le développement et l'égalité des deux communautés de langue officielle au Nouveau-Brunswick.

Vingt-six projets ont été financés dans le cadre du volet communautaire de l'entente. À titre d'exemples, l'entente a permis d'offrir une subvention à Dialogue Nouveau-Brunswick dont la raison d'être est le rapprochement de nos deux communautés linguistiques, une subvention à l'édition 2000 de la FrancoFête Dieppe/Moncton, une subvention à la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick pour la promotion de l'affichage en français et une subvention à la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick pour une nouvelle image virtuelle.

Le volet gouvernemental de l'entente a soutenu 21 projets présentés par divers ministères et organismes du gouvernement provincial. Parmi ceux-ci, il importe de souligner les initiatives de formation linguistique et de traduction initiées par plusieurs corporations hospitalières, afin de mieux desservir leur clientèle. L'entente a aussi permis de financer la formation de nouveaux traducteurs et interprètes par l'entremise du ministère de l'Approvisionnement et des Services.

De plus, un fonds pour la traduction et l'interprétation a permis à 21 organismes à but non lucratif de traduire

documents translated or to obtain simultaneous interpretation services for their annual meetings. This initiative has enabled these organizations to work toward bringing the two linguistic communities closer together through their activities.

The agreement has also helped to put measures in place designed to develop Francophone communities served by school-community centres in New Brunswick by facilitating the participation of these communities in French in various aspects of Canadian society. The three centres covered by the funding are the Centre communautaire Sainte-Anne in Fredericton, the Conseil communautaire Samuel-de-Champlain in Saint John, and the Conseil communautaire Beausoleil in Miramichi. A total of $1,680,669 was allocated to these three centres, including $1,398,169 for operating expenses, and $282,500 for community programming.

Agreement for Minority-Language Education and Second-Language Instruction

This new federal/provincial agreement was signed on January 24, 2001 in Moncton and will end on March 31, 2003.

The agreement is managed according to the following objectives:
- to provide members of the French minority-language community with the opportunity to be educated in their own language, including cultural enrichment through exposure to their own culture; and
- to provide the residents of New Brunswick with the opportunity to learn French and English as a second language along with opportunities for cultural enrichment through knowledge of the culture of the other official language community.

The areas of involvement covered by the agreement are the primary-secondary sector, university instruction, and non-university postsecondary training.

Aside from the amounts paid to the province's consolidated fund in support of public education in the two official languages, the agreement contributed to the development of programs, training and professional development of teachers, and student support projects.

certains documents d'information générale ou encore de se pourvoir de services d'interprétation simultanée lors de leurs conférences annuelles. Cette initiative a donc permis à ces organismes de favoriser, par leurs activités, le rapprochement des deux communautés linguistiques.

L'entente a également permis de favoriser la mise en œuvre de mesures visant le développement des communautés francophones desservies par les centres scolaires communautaires du Nouveau-Brunswick. Ces mesures permettent de faciliter la participation, en français, de ces communantés aux divers aspects de la société canadienne. Les trois centres visés par ce financement sont le Centre communautaire Sainte-Anne de Fredericton, le Centre communautaire Samuel de Champlain de Saint-Jean et le Conseil communautaire Beausoleil de Miramichi. Un total de 1 680 669 $ a été affecté à ces trois centres dont 1 398 169 $ pour les frais de fonctionnement et 282 500 $ pour la programmation communautaire.

Entente relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde

Cette nouvelle entente férérale-provinciale a été signée le 24 janvier 2001 à Moncton et prendra fin le 31 mars 2003.

L'entente est gérée selon les objectifs suivants :
- offrir aux membres de la collectivité minoritaire d'expression française la possibilité de se faire instruire dans leur langue maternelle et de participer à un enrichissement culturel en se familiarisant avec leur propre culture;
- offrir aux résidents du Nouveau-Brunswick la possibilité d'étudier le français ou l'anglais comme langue seconde de même que la possibilité d'un enrichissement culturel grâce à la connaissance de la culture de l'autre collectivité de langue officielle.

Les secteurs d'intervention visés par l'entente sont les secteurs primaire et secondaire, l'enseignement universitaire et la formation postsecondaire non universitaire.

Outre les sommes versées au fonds consolidé de la province en appui à l'éducation publique dans les deux langues officielles, l'entente a contribué à l'élaboration et au développement de programmes, à la formation et au perfectionnement des enseignants et

Some examples include the establishment of a prevention and early intervention program in reading and writing in French, updating instructional material for teaching the second language, the program to teach science in French in a minority environment at the Université de Moncton, the development of information and communications technologies at the Université de Moncton, and the establishment of a Second Language Education Centre at the University of New Brunswick.

à des activités et projets d'appui aux étudiants.

À titre d'exemples, mentionnons la mise sur pied d'un programme de prévention et d'intervention précoce en lecture et en écriture dans la langue française, la mise à jour de matériel pédagogique pour l'enseignement de la langue seconde, le programme d'enseignement en français des sciences en milieu minoritaire à l'Université de Moncton, le développement des technologies de l'information et des communications à l'Université de Moncton, et la mise sur pied par l'Université du Nouveau-Brunswick d'un centre d'apprentissage en langue seconde.

BILATERAL AGREEMENTS

Quebec/New Brunswick Cooperation Agreement

The original Quebec/New Brunswick Cooperation Agreement was signed in 1969. In 2000-2001, the Intergovernmental Cooperation Division negotiated with Quebec for funding of 18 projects, mainly in the research and postsecondary training sector. Projects under other sectors of the Cooperation Agreement were approved by the departments responsible for managing them.

Projects approved by the Intergovernmental Cooperation Division under this agreement served to intensify exchanges between the New Brunswick and Quebec communities and to promote the mutual transfer of expertise while contributing to the achievement of concrete projects.

Some examples include an exchange project between Acadian healthy communities in New Brunswick in cooperation with the Quebec network of healthy towns and villages, a project to introduce biotechnology to the secondary curriculum, and the production of a biotechnology magazine on the Internet with Quebec schools.

Also under this agreement, the New Brunswick government continued to participate in a summer employment exchange program with Quebec. In the summer of 2000, eight New Brunswick students held various jobs for a period of thirteen weeks in the

ENTENTES BILATERALES

Accord de coopération Nouveau-Brunswick / Québec

L'Accord de coopération Nouveau-Brunswick / Québec a été signé pour la première fois en 1969. En 2000-2001, la Division de la coopération intergouvernementale a entrepris des négociations avec le Québec pour le financement de 18 projets, principalement dans les secteurs de la recherche et de la formation postsecondaire. Il est à noter que des projets relevant d'autres secteurs de l'Accord de coopération ont été approuvés par les ministères responsables de la gestion de ces secteurs.

Les projets qui furent approuvés par la Division de la coopération intergouvernementale en vertu de cet accord ont permis d'intensifier les échanges entre les communautés néo-brunswickoises et québécoises, de favoriser les échanges d'expertise de part et d'autre tout en contribuant à la réalisation de projets concrets.

Mentionnons, par exemple, un projet d'échange entre le Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick en collaboration avec le Réseau québécois de villes et villages en santé, un projet d'introduction des biotechnologies au programme d'études à l'école secondaire et la production d'un magazine sur les biotechnologies sur l'Internet avec des écoles du Québec.

D'autre part, toujours dans le cadre de cet accord, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a poursuivi sa participation à un programme d'échange interprovincial d'emplois d'été avec le Québec. A l'été 2000, huit étudiants du Nouveau-Brunswick ont

Quebec public service, and eight Quebec students worked in the New Brunswick civil service, for a period of thirteen weeks. The program is designed to give these university students work experience in their field of study, while promoting projects within the provincial civil service.

occupé, pour une période de treize semaines, divers emplois dans la fonction publique québécoise, alors que le même nombre d'étudiants du Québec ont travaillé au sein de la fonction publique néo-brunswickoise. Ce programme vise à donner à ces étudiants universitaires une expérience de travail dans leur domaine d'étude, tout en favorisant la réalisation de projets par la fonction publique provinciale.

New Brunswick/Louisiana

The Memorandum of Agreement between the Maritimes and Louisiana was first signed on October 8, 1991. The agreement was designed to formalize ties created between the Acadia of the North and of the South, and covers five large sectors of activity: the economy, education, culture, information and communication technologies, and tourism.

Nouveau-Brunswick / Louisiane

Le premier protocole de coopération entre les Maritimes et la Louisiane a été signé le 8 octobre 1991. Cette entente devait formaliser les liens créés entre l'Acadie du Nord et l'Acadie du Sud. Le protocole d'entente comprend cinq grands secteurs d'activité : développement économique, éducation, culture, technologies de l'information et des communications ainsi que le tourisme.

New Brunswick's involvement to date is mainly in the education field. The Louisiana partner in the education sector is the Council for the Development of French in Louisiana (CODOFIL). Under the terms of the agreement, New Brunswick teachers are recruited and sent to various schools in Louisiana to deliver french language teaching programs. The province participates in the recruitment process with CODOFIL and contributes $1,000 toward the travel costs of new teachers selected by Louisiana.

Jusqu'ici, la participation du Nouveau-Brunswick est surtout concentrée dans le domaine de l'éducation. Le partenaire louisianais dans le secteur de l'éducation est le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). En vertu de l'entente, des enseignants du Nouveau-Brunswick sont recrutés et envoyés dans diverses écoles de la Louisiane pour y offrir des programmes d'enseignement du français. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick prend part au recrutement en collaboration avec le CODOFIL et verse 1 000 $ pour payer les frais de déplacement des nouveaux enseignants choisis par la Louisiane.

For the 2000-2001 year, New Brunswick recruited four new teachers to go to Louisiana and thus contributed $4,000. New Brunswick also assumes the costs related to the duties of a program coordinator for a New Brunswick teacher already working in Louisiana. The program coordinator provides on-the-job training for the New Brunswick teachers, and facilitates their integration into Louisiana's french language teaching program. The cost for the program coordination for fiscal 2000-2001 was $10,000.

Pour l'année 2000-2001, le Nouveau-Brunswick a recruté quatre nouveaux enseignants qui iront en Louisiane. Il a donc versé un montant de 4 000 $. Le Nouveau-Brunswick assume par ailleurs les coûts associés aux fonctions d'un coordonnateur de programme d'un enseignant qui est déjà à pied d'œuvre en Louisiane. Le coordonnateur offre de la formation en cours d'emploi aux enseignants du Nouveau-Brunswick et facilite leur intégration dans le programme d'enseignement du français de la Louisiane. Pour l'année financière 2000-2001, une somme de 10 000 $ a été engagée pour la coordination de ce programme.

Experience acquired in Louisiana is recognized by the New Brunswick Department of Education and is credited to the teaching record in terms of years of service.

L'expérience acquise en Louisiane est reconnue par le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et est créditée au dossier de l'enseignant en terme d'années de service.

New Brunswick/Department of Vienne

This agreement was first signed in 1983 to enhance and formalize ties between this region of France and the Acadian community of New Brunswick. The agreement at the outset was focused on cultural relationships. The agreement was later expanded to include student exchange programs between universities from both regions.

In 2000-2001, four Université de Moncton students and two UNBSJ students studied for one year at the Université de Poitiers. In return, Université de Moncton received three students from Université de Poitiers, and UNBSJ received six students from the École supérieure de Commerce et de Management

Under the terms of the reciprocal agreement for student exchanges, the Province contributes a $3,000 bursary for incoming students.

In fiscal 2000-2001, the agreement was expanded to include a joint venture between the Centre of Excellence in Tourism of the Edmundston NBCC and the University of Hostelry in Poitiers. The agreement provides for exchange in teachers, students and curriculum allowing for each partner to benefit from the expertise of the other in the sectors of hostelry and restauration.

Work has begun in providing an economic focus to the relationship between the Department of Vienne and the Province. The New Brunswick private sector was well represented at the FuturAllia 2000 event held in Sherbrooke Quebec. FuturAllia is an international network of business associations with a business matchmaking event held every 18 months. FuturAllia originated in Poitiers and is coordinated by the Department of Vienne Chamber of Commerce and Industry. It is anticipated that New Brunswick will join the FuturAllia network subject to private sector interest and participation.

Canada/France Joint Commission

This agreement between Canada and France enables New

Nouveau-Brunswick / Département de la Vienne

Cette entente a été signée initialement en 1983 et visait à améliorer et à rendre officiels les liens entre cette région de la France et la collectivité acadienne du Nouveau-Brunswick. L'entente portait à l'origine sur les relations culturelles, puis elle a été élargie aux programmes d'échanges étudiants entre des universités des deux régions.

En 2000-2001, quatre étudiants de l'Université de Moncton et deux de UNBSJ ont étudié pendant un an à l'Université de Poitiers. En échange, l'Université de Moncton a reçu trois étudiants de l'Université de Poitiers, tandis que UNBSJ a reçu six étudiants de l'École supérieure de commerce et de management.

En vertu de l'entente réciproque sur les échanges d'étudiants, le gouvernement du Nouveau-Brunswick accorde une bourse d'études de 3 000 $ aux étudiants qui viennent étudier dans la province.

Pour l'année financière 2000-2001, l'entente a été élargie et comprend maintenant un partenariat entre le Centre d'excellence en tourisme du CCNB – Edmundston et l'Université d'hôtellerie de Poitiers. En vertu de l'entente, il y a échange d'enseignants, d'étudiants et de programmes d'études, de manière à permettre à chaque participant de tirer profit du champ de spécialisation des autres secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

Le travail visant à conférer un volet économique aux relations entre le département de la Vienne et la province a débuté. Ainsi, le secteur privé du Nouveau-Brunswick était bien représenté à l'événement FuturAllia 2000 organisé à Sherbrooke, au Québec. FuturAllia est un réseau international d'associations d'affaires et de jumelage d'entreprises qui se tient à tous les 18 mois. FuturAllia a vu le jour à Poitiers et la Chambre de commerce et de l'industrie du département de la Vienne en assume la coordination. On s'attend à ce que le Nouveau-Brunswick joigne le réseau FuturAllia, dans la mesure où le secteur privé manifestera son intérêt et y prendra part.

Commission mixte France – Canada

Cette entente entre le Canada et la France permet au

Brunswick to participate in professional, cultural, and postsecondary activities and exchanges.

In December 2000, a Saint-Pierre and Miquelon/Atlantic Provinces joint commission (SPM-AP) was held in Moncton within the framework of the Canada/France Joint Commission. Some avenues for cooperation were explored in the areas of aquaculture production, tourist promotion, prevention and control of accidental marine pollution, and access to Canadian and Saint-Pierre territory.

In the education field, the department contributed $3,000 to the Acadia/Saint-Pierre and Miquelon exchange program. Through cooperation between the Université de Moncton and the Ministère de l'Éducation nationale in France, four New Brunswick students had the opportunity to become familiar with the French education system.

Culturally speaking, the Festival du cinéma francophone en Acadie (Francophone film festival in Acadia) (FICFA) received $5,000 for the 14th edition of this event. The Société Nationale de l'Acadie was the recipient of a grant of $13,200 for Acadian artists "Déferlantes francophones" to take part in activities in France.

New Brunswick/Belgium

The government of New Brunswick is developing agreements with Belgium through the Canada-Belgium Joint Commission. Exchanges between Belgium and New Brunswick are currently taking place mainly in the education field. The French community in Belgium offers bursaries to New Brunswickers for upgrading in French. This fiscal year, three bursaries were granted to New Brunswick students to attend the Université Libre de Belgique. New Brunswick contributed $4,612 towards the transportation costs for the three students.

New Brunswick/Burkina Faso

The New Brunswick Department of Intergovernmental Affairs, with the assistance of the Agence

Nouveau-Brunswick de participer à des activités et à des échanges professionnels, culturels et postsecondaires.

En décembre 2000, une commission mixte Saint-Pierre et Miquelon/Provinces de l'Atlantique (SPM-PA) s'est tenue à Moncton dans le cadre de la commission mixte Canada/France. Des pistes de collaboration ont été explorées dans les domaines de la production aquacole, de la promotion touristique, de la prévention et de la lutte contre les pollutions marines accidentelles et de l'accès aux territoires canadiens et Saint-Pierrais.

En ce qui concerne le domaine de l'éducation, le ministère a offert une contribution de 3 000 $ au programme d'échange Acadie - Saint-Pierre et Miquelon. Grâce à une collaboration avec l'Université de Moncton et le ministère de l'Éducation nationale en France, quatre étudiants néo-brunswickois ont eu la chance de se familiariser avec le système d'éducation français.

Au volet culturel, le Festival du cinéma francophone en Acadie (FICFA) a reçu une contribution de 5 000 $ pour la 14e édition du festival. La Société nationale de l'Acadie s'est vue octroyer une subvention de 13 200 $ pour la participation d'artistes acadiens « Déferlantes francophones » en France.

Nouveau-Brunswick / Belgique

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick conclut des ententes avec la Belgique par l'entremise de la Commission mixte Canada-Belgique. Actuellement, c'est surtout dans le domaine de l'éducation que les échanges entre la Belgique et le Nouveau-Brunswick se réalisent. La Communauté française de Belgique offre des bourses à des Néo-Brunswickois pour des stages de perfectionnement en français. Au cours de la dernière année financière, trois bourses ont été accordées à des étudiants néo-brunswickois afin qu'ils fréquentent l'Université libre de Belgique. Pour ces trois étudiants, le Nouveau-Brunswick a versé une aide financière de 4 612 $ au titre des frais de transport.

Nouveau-Brunswick / Burkina Faso

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, avec l'aide de l'Agence

intergouvernementale de la Francophonie (AIF), coordinates a project to support fish processors in Burkina Faso. The objectives of the project are to promote socio-economic development at the community level by improving the profitability of fish processing and building up the related economic activities. This is done through training, mobilizing the local resources, increasing productivity and sales, and improving the quality of the export products. New Brunswick's contribution has gone a long way toward improving the living conditions of the local people.

The project also provides an opportunity for the development and honing of New Brunswick skills in international development programs. The New Brunswick Training Group Inc. (NBTGI) participates in the project and plans are under way for a transfer of project management responsibility to the NBTGI in step with their marketing efforts to expand this project elsewhere in the region.

An extension to the project was granted by the AIF in fiscal 2000-2001.

New Brunswick/Bénin

New Brunswick continued to coordinate an economic development project for women in Benin. "Women and Economic Activities" was initiated by New Brunswick in the context of the 1991 Francophone Summit and activities began on the site in 1995.

Overall, the project is designed to help reduce poverty by supporting women's economic activities in the Savalou region of Benin. The project developed an entrepreneurship support centre responsible for providing women with management training, support and advice in entrepreneurship, credit to start or improve their business, continuing literacy sessions, and various community services.

The project is very successful and is widely recognized as a support model, particularly for rural women. New Brunswick plays a very important role in training women through knowledge transfer. The project has

intergouvernementale de la Francophonie, coordonne la régionalisation d'un projet d'appui aux transformateurs de poisson du Burkina Faso. Les objectifs du projet consistent à favoriser le développement socio-économique des collectivités par la rentabilisation accrue de la transformation du poisson et le renforcement des activités économiques connexes. Ces objectifs sont atteints par la formation, la mobilisation des ressources locales, l'augmentation de la productivité et des ventes, *et* l'amélioration de la qualité des produits d'exportation. L'apport du Nouveau-Brunswick compte pour beaucoup dans l'amélioration des conditions de vie des gens de cette région.

Le projet offre également une occasion de perfectionner et d'affiner les compétences de la province en matière de programmes de développement international. Le Groupe de formation du Nouveau-Brunswick Inc. participe au projet et la gestion du projet sera confiée au groupe, dans le cadre de ses efforts de commercialisation et d'expansion du projet ailleurs dans la région.

Une prolongation du projet fut accordée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie durant l'année financière 2000-2001.

Nouveau-Brunswick / Bénin

Le Nouveau-Brunswick a poursuivi la coordination d'un projet de développement économique pour les femmes au Bénin. La province a lancé le projet « *Femmes et activités économiques* » dans le cadre du Sommet de la Francophonie de 1991 et les activités ont commencé sur le terrain en 1995.

Dans son ensemble, le projet vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par le soutien des activités économiques des femmes de la région de Savalou, au Bénin. Le projet a créé un centre d'appui à l'entrepreneuriat qui est chargé d'offrir aux femmes une formation en gestion, de l'aide et des conseils en entrepreneuriat, un crédit pour démarrer ou améliorer leur entreprise, des cours d'alphabétisation continue ainsi que divers services communautaires.

Le projet connaît un grand succès et est reconnu par plusieurs comme un modèle de soutien, particulièrement auprès des femmes en zone rurale. Le Nouveau-Brunswick joue un rôle très important

also given New Brunswick agencies and businesses exposure to international cooperation and development. At this point, nearly 800 women have benefited from the project, and studies have shown an increase in their income and an improvement in their families' quality of life.

dans la formation de ces femmes par le transfert de connaissances. De plus, ce projet permet d'exposer des organismes et des entreprises de la province à la réalité de la coopération et du développement international. Jusqu'ici, près de 800 femmes ont bénéficié du projet et les études ont révélé une augmentation de leurs revenus ainsi qu'une amélioration de la qualité de vie de leur famille.

The project has completed its initial terms of reference and negotiations are underway with CIDA for a five-year phase 2 project.

Le projet en est à la fin du mandat initial et des négociations sont en cours auprès de l'ACDI pour une deuxième phase de cinq ans.

New Brunswick/Hebei Province, China

Nouveau-Brunswick / Province de Hebei, en Chine

In February 2001, Premier Lord signed a Memorandum of Understanding on behalf of the Province of New Brunswick with Governor Niu Mao Sheng of the Province of Hebei, People's Republic of China.

En février 2001, au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, le premier ministre Lord a signé un protocole d'entente avec le gouverneur Niu Mao Sheng, de la Province de Hebei, en République populaire de Chine.

The agreement is intended as a framework to promote the understanding of each other's culture and foster exchange in economic, scientific and technological fields. Relationships and partnerships between the institutions and enterprises of both provinces will be encouraged.

Cette entente vise à offrir un outil de promotion de la compréhension interculturelle entre les deux provinces et des échanges dans les domaines économique, scientifique et technologique. L'entente encouragera en outre les relations et les partenariats entre des établissements et des entreprises des deux provinces.

Opportunities for co-operation to be explored are in the sectors of trade, investment, information technologies, education, tourism, and the management of environmental resources.

L'entente permettra aussi d'explorer les possibilités de coopération en matière de commerce, d'investissement, de technologies de l'information, d'éducation, de tourisme et de gestion de l'environnement.

MULTILATERAL AGREEMENT

ENTENTE MULTILATERALE

New Brunswick continued efforts toward improved representation within the agencies of the Francophonie.

Le Nouveau-Brunswick a poursuivi ses efforts en vue d'une meilleure représentation au sein des instances de la Francophonie..

Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

The participation of various New Brunswick experts in committees within programs of the Agence intergouvernementale de la Francophonie (Intergovernmental Francophonie Agency) contributed to making international Francophone organizations more aware of the province's expertise.

La participation de différents experts du Nouveau-Brunswick aux comités de programme de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a contribué à mieux faire connaître les expertises de la province auprès des organisations internationales francophones.

The province's participation in the Agence intergouvernementale de la Francophonie also gave various New Brunswick institutions and organizations the opportunity to submit tenders internationally.

Other Multilateral Activities

The department worked in cooperation with the New Brunswick Training Group Inc. to continue an International Youth Internship program in the field of information technology support. Young New Brunswickers had the opportunity to travel to developing countries to help install new technologies.

The department is continuing its efforts to create a dialogue with international financial institutions and implementing agencies. To that end, familiarization missions were made to the Canadian International Development Agency (CIDA), and regular exchanges are ongoing with the Canadian consular network abroad and the Agence intergouvernementale de la Francophonie to identify cooperation opportunities for New Brunswick.

The Centre international pour le développement de l'inforoute en français (Centre for the development of the French language information highway)(CIDIF), which was announced at the sixth Francophone Summit held in Cotonou in 1995, is continuing its activities in partnership with provincial, national, and international institutions and private partners. CIDIF pursued its mission, which is to consolidate a Francophone presence on the information highway.

2004 Celebrations

In 2004, the Province of New Brunswick, along with various partners, will commemorate the 400th anniversary of the French settlement on St. Croix Island under Pierre Duga, Sieurs de Mons. The federal government has also announced its intention to mark the 400th anniversary of the arrival of the French in America.

To get the planning under way for this major event, the department set up an interdepartmental committee to

La participation de la province à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a aussi offert la possibilité à différentes institutions et organisations du Nouveau-Brunswick de participer à des projets de développement sur la scène internationale.

Autres activités multilatérales

Le ministère a collaboré avec le Groupe de formation du Nouveau-Brunswick Inc. pour poursuivre un programme de jeunes stagiaires internationaux dans le domaine de l'appui aux technologies de l'information. Des jeunes néo-brunswickois ont eu l'occasion de se rendre dans des pays en voie de développement pour contribuer à la mise en œuvre de nouvelles technologies.

Le ministère poursuit ses efforts de dialogue avec les institutions financières internationales ainsi que les agences d'exécution. À cet effet, des missions de familiarisation ont été effectuées auprès de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). De plus, des échanges réguliers se poursuivent avec le Réseau consulaire canadien à l'étranger et avec l'Agence intergouvernementale de la Francophonie pour identifier des occasions de coopération pour le Nouveau-Brunswick.

Annoncé au VIe Sommet de la Francophonie tenu à Cotonou en 1995, le Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) poursuit ses activités en partenariat avec les institutions provinciales, nationales et internationales, ainsi qu'avec des partenaires privés. Le CIDIF a poursuivi sa mission qui est de consolider la présence francophone sur les inforoutes.

Fête de 2004

En 2004, la Province du Nouveau-Brunswick, de concert avec divers intervenants, soulignera le 400e anniversaire de l'établissement des Français à l'Île Ste-Croix, sous la gouverne de Pierre Duga, Sieurs de Mons. Le gouvernement fédéral a également annoncé son intention de souligner le 400e anniversaire de la présence française en Amérique.

Afin de mettre en branle la planification de ce grand événement, le ministère a mis sur pied un comité

coordinate the provincial government's contribution. A consultation exercise with the province as a whole was also initiated in cooperation with the Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. The department developed a provincial strategic plan encompassing all the activities leading up to 2004, and provided financial support to the Sainte-Croix 2004 Coordinating Committee, which is made up of New Brunswick and Maine residents and has been planning for the 400th anniversary on a local and international level since 1996.

interministériel afin de coordonner l'apport du gouvernement provincial. De plus, un exercice de consultation de l'ensemble de la population de la province a été initié en collaboration avec la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Le ministère a procédé au développement d'un plan stratégique provincial englobant toutes les activités menant à 2004. Le ministère a aussi appuyé financièrement le Comité de coordination Ste-Croix 2004 qui, depuis 1996, regroupe des citoyens du Nouveau-Brunswick et du Maine qui planifient ce 400e anniversaire au niveau local et à l'échelle internationale

2000-2001 BUDGET

Department of Intergovernmental Affairs

		Budgeted	Actual
Primary 3	**Personnel Services** (payroll)	1,291,320	960,597
Primary 4	**Other Services** (Basic Operational Costs)	339,600	371,652
Primary 5	**Materials and Supplies**	40,000	33,391
Primary 6	**Equipment** (Capital Costs)	6,800	83,399
Primary 7	**Grants and Contributions to Non-profit Groups**	55,900	53,590
	Chargeback recoveries		(0)
Total		**1,733,680**	**1,502,959**

BUDGET 2000-2001

Ministère des Affaires intergouvernementales

		Prévu	Réel
Primaire 3	**Services du personnel** (paie)	1 291 320	960 597
Primaire 4	**Autres services** (Frais de fonctionnement de base)	339 600	371 652
Primaire 5	**Matériel et fourniture**	40 000	33 391
Primaire 6	**Équipement** (coûts d'investissement)	6 800	83 399
Primaire 7	**Subventions et contributions à des groupes à but non-lucratif**	55 900	53 590
	Coûts recouvrables		(0)
Total		**1 733 680**	**1 502 959**